

## Qui gouverne la France ?



La vidéo et l'article suivant peuvent éventuellement en donner une idée.

---

[Source : Info Résistance via Stop Mensonges]

### BANQUE DE FRANCE, HISTOIRE TROUBLE

La banque de France est créée le 18 janvier 1800 par un groupe de représentants de banques privées. Napoléon Bonaparte en est le premier actionnaire. En 1803, il lui confère le monopole d'émission des billets, c'est-à-dire le privilège d'émettre les billets de banque. (1)

La banque de France n'est pas la banque de la France, elle est bien déjà privée, ce qui conduira Napoléon à une citation importante :

Lorsqu'un gouvernement est dépendant des banquiers pour l'argent, ce sont ces derniers, et non les dirigeants du gouvernement qui contrôlent la situation, puisque la main qui donne est au-dessus de la main qui reçoit. [...] L'argent n'a pas de patrie ; les financiers n'ont pas de patriotisme et n'ont pas de décence ; leur unique objectif est le gain.

### ÉTAPE 1 du scandale, la BDF gouverne le gouvernement de 1800 à 1936

En effet, la BDF émettait la monnaie pour la France et si le pays avait besoin d'argent, la BDF faisant un prêt, une avance sans frais, mais il n'y avait pas d'intérêt à rendre. C'était déjà très bien de ne pas payer d'intérêt, mais ce qui était déjà un problème c'est que la banque était au-dessus de l'État, elle était privée et si elle jugeait qu'il ne fallait pas financer tel ou tel projet elle pouvait s'y opposer. Ce

scandale va durer de 1800 jusqu'au début des années 1930 ou la montée en puissance du communisme, du Front populaire et d'un socialisme fort va parvenir à nationaliser en quasi-totalité la Banque de France...

L'expression « deux cents familles » désignait les deux cents plus gros actionnaires (sur près de 40 000) de la Banque de France pendant l'Entre-deux-guerres. Avant la réforme de 1936, ils constituaient l'Assemblée générale de la Banque de France. L'influence des deux cents familles pèse sur le système fiscal, sur les transports, sur le crédit. Les deux cents familles placent au pouvoir leurs délégués. Elles interviennent sur l'opinion publique, car elles contrôlent la presse. »

Or parmi les deux cents premiers actionnaires de la Banque de France certaines familles (Rothschild, Wendel, Schlumberger, Neufville...) disposaient de plusieurs membres (réduisant d'autant le nombre de familles)

Surtout, il faut y distinguer la présence de richesse active (essentiellement les entrepreneurs banquiers) de celle de la richesse passive (les rentiers). Seuls les premiers disposent d'un véritable pouvoir par leur présence au Conseil général : c'est-à-dire les représentants de la Haute Banque. (4)

Liste des principales familles qui ont dominé et dont les descendants dominent encore la banque en France et dans le monde. (source)

- Famille Caruel de Saint-Martin (Manufacture de Tabacs)
  
- Famille Darblay (Industrie)
- Famille Davillier (Banque)
- Famille Fould (Banque)
- Famille Goüin (Banque, Industrie)
  
- Famille Gradis (Commerce)
- Famille Hottinguer (Banque)
- Famille Lazard (Banque)
- Famille Louis-Dreyfus (Négoce de grains)

- Famille Maingard (Industrie)
- Famille Mallet (Banque)
- Famille Mirabaud (Banque)
- Famille Petiet (Industrie, UCPMI)
  
- Famille Piaton (Industrie)
- Famille Raphaël (Banque)
- Famille Rimet (Négoce de grains, Chemins de fer)
  
- Famille Robillard (Manufacture de Tabacs)
  
- Famille Rothschild (Banque)
- Famille Schlumberger (Industrie)
- Famille Schneider (Industrie)
- Famille Stern (Banque)
- Famille Vernes (Banque)
- Famille de Vulliod (Viticulture)
- Famille Wendel (Industrie)
- Famille Worms (Banque, Armement naval)

J'ai retranscrit ci-dessous une partie de la conférence d'Annie Lacroix-Riz intitulée « La Banque de France » (à partir de 4 h 51) qui explicite ce point très clairement :

Pour la quasi-totalité de la population, et je dois dire l'historien inclus évidemment, avant qu'il ne découvre les dossiers, un gouvernement... ça se prépare dans des conditions diverses, mais enfin un gouvernement ça n'existe que, en régime parlementaire, parce qu'un parlement lui donne son acceptation, l'agrée, procède à son installation. Eh bien ça ne se passe pas du tout comme ça ! Depuis Bonaparte, qui a fait à la France des institutions qui consacraient bien la victoire de la bourgeoisie, depuis Bonaparte et la création de la Banque de France, c'est donc une assez vieille affaire, eh bien la Banque de France a reçu le moyen de gouverner les gouvernements de façon très simple. Chaque gouvernement dépend des avances de la Banque de France, qui est un club de banques privées, de la Grande Banque, de ce que l'on appelle la Grande Banque, et donc, lorsque un gouvernement est pressenti, dans des conditions qu'éclaircit aussi les archives, eh bien avant de se présenter

devant le Parlement, il se présente devant ce que l'on appelle le gouvernement de la Banque, c'est-à-dire le petit noyau des plus grands banquiers, les régents de la banque de France parmi lesquels on comptait dans la période qui nous occupe, Xavier de Wendel qui était un des maîtres des industries sidérurgiques de la France [...]

Et donc, tout premier ministre pressenti, accompagné de son ministre des finances... et donc le gouvernement qui dépendait des bontés de la banque de France qui lui accordait ou ne lui n'accordait pas ses avances, le gouvernement venait promettre au gouvernement de la Banque de France, au futur gouvernement, de faire un bon usage bien économe des deniers, puisqu'un État c'est bien connu, c'est toujours impécunieux, et que cela a toujours tendance à laisser filer les salaires et autres, et il promettait donc d'appliquer l'assainissement financier qui était la clef de l'octroi des dites avances. J'insiste sur le fait qu'ils promettaient, et que, Herriot en 1924 et Léon Blum en 1936 ont promis...

[...]

J'insiste

beaucoup sur le fait que... (je sais bien que cela choquera beaucoup, mais au vu des archives que je produis ce sera difficile de contester), j'insiste beaucoup sur le fait que le gouvernement de la France ne gouvernait rien, mais que la Banque de France gouvernait le gouvernement, et que, en France, il ne date aucunement d'aujourd'hui que les banquiers et les industriels gouvernent le gouvernement. C'est-à-dire que le terme est fort à la mode depuis un certain nombre d'années, selon lequel on ne peut rien faire, parce qu'autrefois les gouvernants gouvernaient, alors qu'aujourd'hui ce sont les banquiers internationaux qui gouvernent est un thème qui correspond à une réalité absolument pas neuve. » (2)

## Un peu d'espoir en 1936 avec le Front populaire (3)

Après la victoire électorale de 1936, le gouvernement du Front populaire ayant estimé contraire à l'intérêt général que le contrôle de la monnaie soit du ressort d'intérêts privés, décide de modifier les statuts de la Banque de France. La loi du 24 juillet 1936 vise à donner aux pouvoirs publics les moyens d'intervenir plus directement dans la gestion de la Banque pour pouvoir mener une politique économique d'intérêt général.

La nationalisation de la Banque de France intervient après la Libération de la France, avec la loi du 2 décembre 1945.

Rendez-vous compte ! La Banque nationalisée est enfin aux services des peuples, c'est l'après-guerre, la reconstruction du pays et des 30 glorieuses. Dans cette période il n'y a pas de

dette publique. La France se finance quand elle le veut, pour reconstruire le pays, et au taux zéro. À l'école, on apprend qu'à cette époque, il n'y avait pas de chômage, parce qu'il y avait un pays à reconstruire. La vérité est tout autre, c'est parce que l'État pouvait émettre la monnaie nécessaire pour payer les travailleurs qu'il n'y avait pas de chômage. Il y a encore du travail aujourd'hui, des maisons à construire, des maisons à rénover, isoler, des personnes à soigner, des enfants à éduquer, des énergies alternatives à développer, etc.. Et bien sûr 10 à 15 % de chômeur... Ce qu'il nous manque, c'est l'argent pour payer le travail.

Scandale caché mise à jour par les archives enfin libérées : Devant la montée du Front populaire, les banquiers privés, les industriels, notamment ceux de la sidérurgie vont faire preuve de solidarité de caste pour s'opposer à l'émancipation des travailleurs et favoriser l'effort de guerre de l'Allemagne. Cette Synarchie (voir livre d'Annie Lacroix Riz) va soutenir financièrement l'Allemagne Nazi, elle va vendre de l'acier pour les canons, de l'aluminium pour les avions, etc.. Et dans l'ombre ces gens-là préparent le Gouvernement de Vichy. D'où la découverte que la défaite de la France en juin 1940 a été voulue, provoquée pour rétablir un ordre moins populaire, plus favorable aux affaires des banquiers, des rentiers, des patrons.

## ÉTAPE 2 du SCANDALE : La fin des 30 glorieuses gravée dans le marbre de la loi de 1973.

En 1973, les statuts de la Banque de France, laissés en suspens à la libération, sont modifiés par la Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973, signée par Pompidou, Messmer, Giscard d'Estaing et parue au Journal officiel le 4 janvier 1973. Dans l'article 25, il est stipulé que « le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France ». En pratique, cela signifie qu'on oblige la République à emprunter sur les marchés à obligation contre taux d'intérêt.

Le 22 juillet 1981, 45 députés, dont Pierre Messmer qui avait signé la loi 73-7, ont déposé le projet de Loi n° 157, pour permettre à la République d'emprunter sans intérêts dans le cadre de ses investissements économiques. Ce projet n'a jamais été voté.

À partir de 1973, c'est la catastrophe, car la France n'a plus sa Banque pour lui avancer de l'argent à taux zéro par le mécanisme classique du crédit. Les dettes publiques partent réellement de cette loi. Plus tard, ce sont tous les États d'Europe qui se voient imposer une loi identique dans le Traité de Maastricht (article 104). De fait, tous les États d'Europe sont endettés à partir du moment où ils abandonnent leur droit d'emprunter ou

d'émettre la monnaie sans intérêts. Aucun pays ne peut échapper à cela. Si la Grèce, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, bientôt la France, sont aussi endettées, cela ne tient qu'en quelques textes de loi qu'on nous a dissimulés.

## Conclusion :

Il y a une forme de solidarité de caste depuis 200 ans, et pilotée par les grandes banques qui ne cessent de protéger leur monopole, de lutter contre l'inflation pour protéger les rentiers. Ces grands banquiers n'ont pas de scrupule et peuvent favoriser des criminels de guerre en puissance comme Hitler. Ne nous étonnons pas de voir en Grèce et en Italie 2 anciens grands banquiers défenseurs du système pour remplacer Papandréou et Berlusconi.

Si nous avons une chose à défendre bec et ongle, c'est le contrôle de la création monétaire. C'est de cela que nous devons parler à la télé, à la radio, dans les journaux, sur internet. La clef de notre impuissance se trouve dans ce processus de création monétaire. À chaque fois que la Banque fut sous le contrôle du peuple, le chômage a reculé, les hommes se sont épanouis. Rappelez-vous de vos cours d'histoire : le Front populaire a créé les congés payés, la semaine de 48 heures ; puis après la guerre de 1945 à 1975, les fameuses trente glorieuses.

## Référence :

(1) Le secret de la liberté des banques et de la monnaie, Philippe Nataf, *Aux sources du modèle libéral français*, 1997

(2) Le choix de la Défaite – Annie Lacroix Riz

(3) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque\\_de\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Banque_de_France)

(4) : cf. Alain Plessis, 1982. Les actionnaires n'interviennent pas dans l'orientation de l'institut d'émission qui leur garantit la stabilité monétaire. Les actions de la Banque constituent pour eux un placement sans risque.

## Quelques commentaires

◦ admin

14 janvier 2014 – 18 h 35 min

La Banque de France est toujours une entité privée, tout comme la BCE.

Il n'est pas possible de rentrer au capital de ces banques centrales en tant que citoyens, à l'inverse des entreprises.

Les actionnaires, qui sont des personnes morales ne le clament pas sur les

toits, et entretiennent une certaine opacité sur ce plan là.  
Ils étaient 40 000, paraît-il, dans l'entre-deux-guerres, dont 200 familles remarquables qui depuis plusieurs générations se transmettent l'essentiel du capital.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Deux\\_cents\\_familles](http://fr.wikipedia.org/wiki/Deux_cents_familles)

Ensuite, je pense que beaucoup de citoyens, sans le savoir, et qui souscrivent à certains produits financiers se retrouvent en possession de parts sociales pour la banque de France.

Mais cela représente une petite partie seulement de l'activité.

Le problème n'est pas uniquement de savoir qui détient, mais qui contrôle et pilote, et une chose est sur, ce ne sont pas les peuples, ni leur représentant

Quant à la Banque centrale européenne, un particulier ne peut y accéder, seules les banques privées le peuvent. De fait, ceux qui détiennent les banques privées détiennent du capital de la BCE.

Pour devenir banquier, il faut être coopté par un autre banquier et apporter un capital

- marco saba

29 mars 2014 – 14 h 35 min

Les propriétaires réels de la BdF sont les particuliers qui contrôlent l'argent fantôme de la BdF via Clearstream, Euroclear, Swift :

<http://lebanquiergarou.blogspot.it/2014/03/le-reflux-bancaire-une-lacune.html>

- Pierre

26 février 2015 – 18 h 49 min

FAUX !

L'unique actionnaire de la Banque de France est l'État français (et ce depuis la « Nationalisation »...). La Banque de France réalise des bénéfices (notamment par ses opérations de politique monétaire qui consistent à prêter de l'argent aux banques afin qu'elles prêtent aux particuliers) qui sont ensuite reversés à son actionnaire -> l'État et donc la Nation.

Quant à la BCE, ses actionnaires sont les Banques centrales de l'Union européenne, dont la Banque de France (qui possède environ 15 % du capital de la BCE).

La Banque de France et la BCE ont un statut de banque privée afin de pouvoir réaliser des opérations avec les banques privées (et réaliser ainsi leur mission de politique monétaire).

Cordialement,

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/03/28/benefice-record-pour-la-banque-de-france-en-2012\\_3150005\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/03/28/benefice-record-pour-la-banque-de-france-en-2012_3150005_3234.html)

- admin

18 mars 2015 – 23 h 6 min

En effet, depuis 1945, les gros actionnaires ont désormais des obligations d'État à la place des actions...

Toutefois, la banque de France aujourd'hui ne sert pas du tout nos intérêts. Elle se comporte comme une banque privée, en créant de la monnaie pour des banques privées, qui vont ensuite prêter cette monnaie à la France... Au final, les 877 millions d'euros que reverse la BDF ne sont qu'une paille à côté de ce qu'elle crée comme dette à la France via les banques privées. La France rembourse 50 à 60

milliards rien qu'en intérêts chaque année. Alors, les 0,877 milliard de bénéfice de la BDF, c'est de l'esbroufe... Si la France pouvait créer sa monnaie, nous ferions 50 à 60 milliards d'économies par an.